



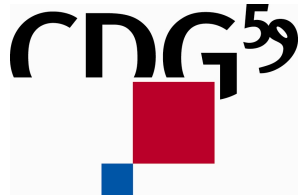
Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord

Ergonomie au poste de travail

www.cdg59.fr

Lille Métropole Communauté Urbaine

François Mirasola - Ergonome

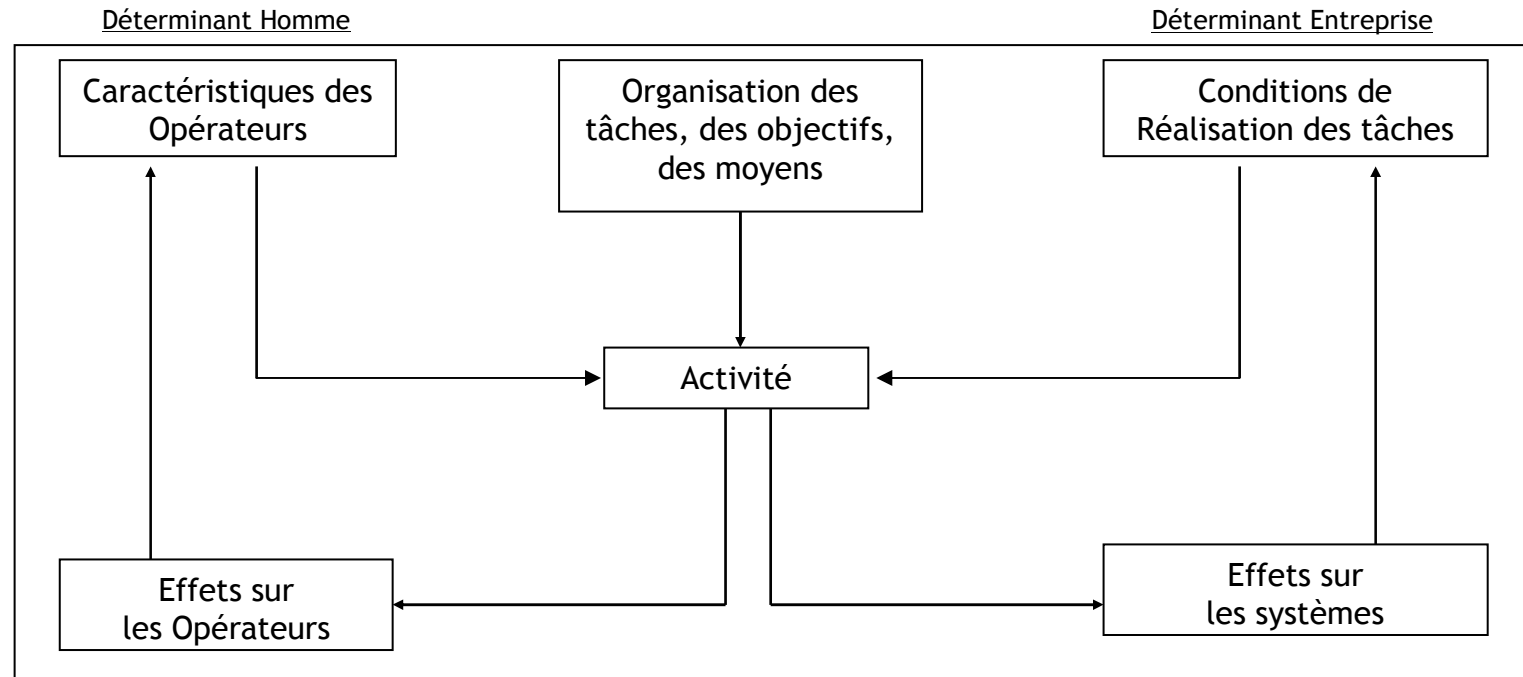


14 rue Jeanne Maillotte - BP 1222 - 59013 Lille Cedex

Ergonomie au poste de travail

L'ergonomie a pour objet de comprendre le travail, pour contribuer à la conception et à la transformation des situations de travail, en agissant de manière positive :

- Sur les dispositifs techniques et les moyens
- Sur l'environnement du travail
- Sur l'organisation et les opérateurs



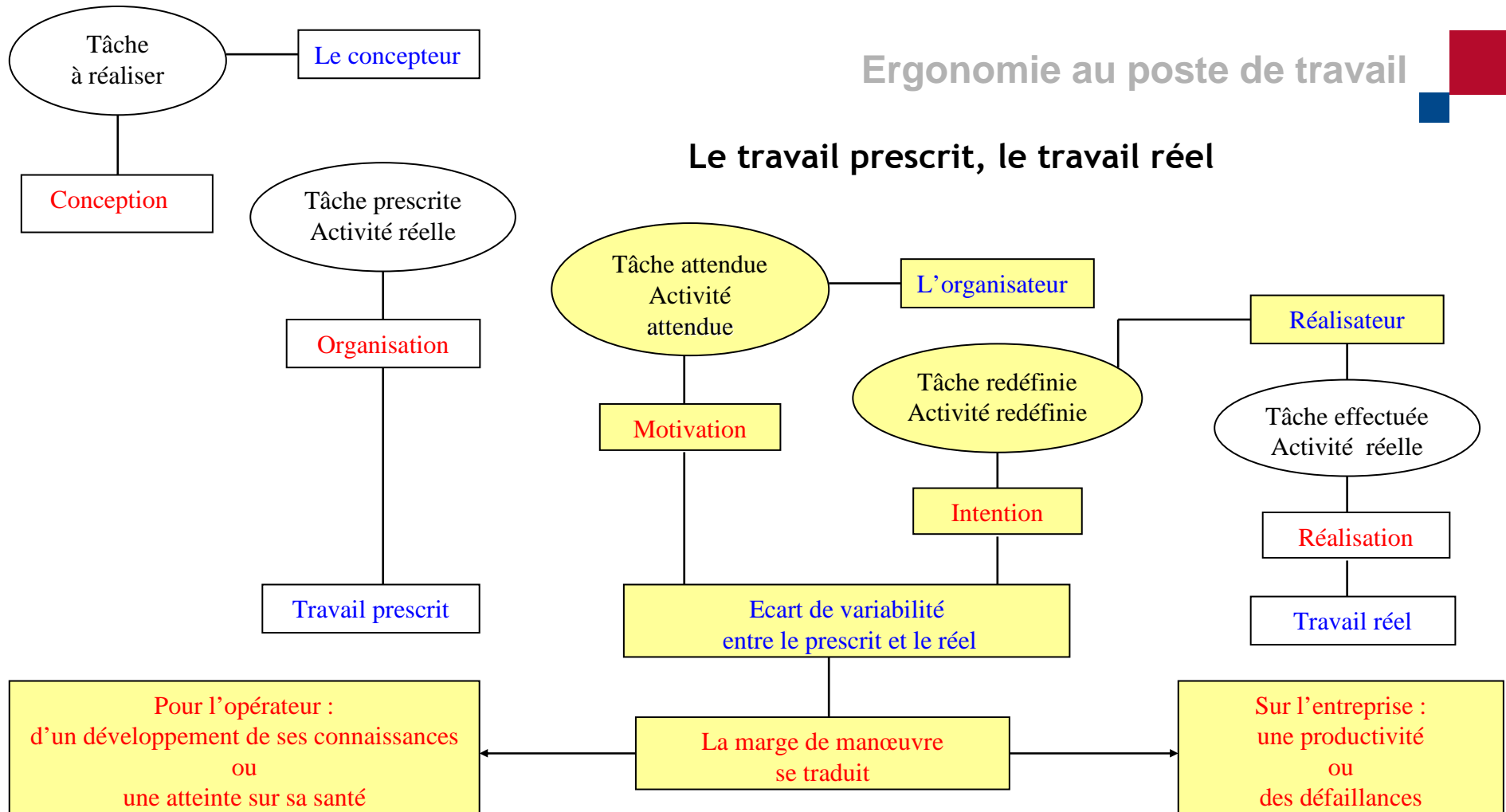
Il y a 2 types d'intervention en ergonomie :

- L'une intervient au moment du projet, il s'agit de l'ergonomie de conception
- L'autre intervient sur l'évolution des problématiques de l'entreprise

Il s'agit de l'ergonomie axée sur la transformation de situation de travail existante, centrée sur l'activité et/ou centrée sur les facteurs humains.



Le travail prescrit, le travail réel



Le but affiché de l'ergonome est que l'amélioration des conditions de travail des salariés s'accompagne de l'amélioration de la productivité



Les étapes :

I - La demande et son analyse

1 - La demande de l'Autorité Territoriale

2 - L'analyse de la demande

A - Par la direction

B - Par le médecin de prévention

II - Reformulation de la demande



Ergonomie au poste de travail



Les étapes :

III - Pré diagnostic

IV - Les objectifs

1 - Les attentes de la direction

2 - Les attentes du médecin de prévention

3 - Les attentes des agents

V - Etude de l'unité de travail



Ergonomie au poste de travail



Les étapes :

VI - Analyse globale de la situation de travail

1 - L'activité réelle

2 - Sollicitation biomécanique

VII - Analyse systématique du poste de travail

VIII - Stratégie d'économie physique

IX - Diagnostic et piste de transformation

